

Procédure d'inscription pour les étudiant-e-s trans à l'Université Rennes 2

Suite à un courrier envoyé par les associations Commune Vision et Ouest Trans à la Vice-Présidente chargée de l'égalité de l'Université Rennes 2, les 2 associations ont participé à une réunion avec des membres de l'administration de l'université. Cette réunion avait pour objectif de parler des difficultés rencontrées par les étudiant-e-s trans à l'université, notamment en ce qui concerne leur inscription sous leur genre et leur prénom d'usage.

L'administration de l'université a été sensible à nos arguments et nous a proposé une marche à suivre pour les étudiant-e-s dont le genre et le prénom ne correspondraient pas à ceux indiqués sur leurs papiers d'identité.

Il convient d'envoyer un mail ou un courrier à la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVU) : Place du recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 Rennes cedex ou scolarité@univ-rennes2.fr . Dans votre courrier, précisez votre prénom choisi, votre numéro d'étudiant-e si vous en avez déjà un, ou votre numéro INE, ainsi que votre filière d'études. La DEVU transmettra votre demande à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) donc vous dépendez pour que celle-ci modifie votre prénom et votre genre dans leurs fichiers.

Si vous êtes déjà inscrit-e à l'université sous votre prénom d'état civil, vous pouvez également demander à ce qu'il soit modifié.

Votre prénom apparaîtra alors partout dans les logiciels de la fac (et donc sur votre carte étudiante, les fiches d'appel, etc.) mais pas sur votre diplôme, si vos papiers d'identité n'ont pas été changés d'ici là.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter une de nos associations.



communevision@gmail.com



ouesttrans@gmail.com